

# MASTER 2<sup>e</sup> année

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Intervention et Développement Social

## Parcours : Economie Sociale et Solidaire et Action publique

### CONSIGNES pour le dossier d'admission 2018-2019

Vous souhaitez déposer votre candidature au parcours « *Economie Sociale et Solidaire et Action publique* » (IDS-ESSAP) du Master Intervention et Développement Social 2<sup>e</sup> année pour l'année universitaire 2018 - 2019.

Pour candidater en Master 2 IDS-ESSAP il vous appartiendra donc de saisir votre candidature sur la plate forme d'admission [eCandidat](#) entre le 16 avril et le 04 juin 2018

Vous pourrez accéder à cette plateforme sur le site [www.developpement-social.fr](http://www.developpement-social.fr) onglet "Admissions" puis à la page du diplôme dans le menu déroulant. <http://www.developpement-social.fr/admissions/master-2-essap-admission/>

Vous aurez sur cette page toutes les indications complémentaires notamment les consignes pour rédiger votre projet de formation.

Une fois votre candidature saisie vous avez jusqu'au 4 juin 2018 pour envoyer à l'adresse suivante votre dossier accompagné de toutes les pièces demandées

Pierre Buisson  
Université Paul Valéry  
Route de Mende  
34 199 Montpellier Cedex 5

#### Il vous est demandé de rédiger un projet de formation :

Le projet de formation (4 à 5 pages dactylographiées) n'est pas une simple lettre de motivation ni un CV commenté. Il s'agit d'un document présenté aux normes académiques (plans, argumentation hiérarchisée et cohérente) dans lequel vous exposerez le projet/la mission que vous envisageriez de développer dans le cadre de ce Master Professionnel. Vous serez particulièrement attentif-ve à la dimension professionnelle et opérationnelle de ce-projet/mission (connaissance du champ et des dynamiques professionnels dans lequel s'inscrit ce projet) comme au questionnement de recherche qui le-la sous-tend.

Nous attirons votre attention

- sur l'importance du projet de formation car sa rédaction va de pair avec la recherche d'un organisme d'accueil pour les périodes professionnelles et est un élément décisif dans l'admission.
- sur la nécessité de se préoccuper avant le début de la formation de la recherche de l'organisme d'accueil car en octobre vous aurez moins de temps à y consacrer car les cours débutent et vous serez en concurrence à ce moment-là avec tous les étudiants-es de l'université sur le marché des stages notamment
- sur le fait que durant ce début d'année civile les organismes d'accueil peuvent encore programmer l'accueil d'un-e stagiaire ou d'un-e apprenti-e, c'est toujours plus difficile à la rentrée

Le Master 2 IDS-ESSAP est organisé sous la forme d'une succession de sessions de cours et de périodes d'expérimentation professionnelle. En d'autres termes cette expérimentation est annuelle mais discontinue <http://www.developpement-social.fr/plannings-2017-2018/>

Ces périodes d'expérimentation professionnelle peuvent se faire sous la forme

- d'un stage,
- d'un contrat d'apprentissage
- d'un contrat de professionnalisation
- d'un contrat de Service civique (sous certaines conditions).
- d'une convention de formation continue pour les salariés et les demandeurs d'emploi

Pour l'apprentissage voici le contact de notre correspondante au Centre de Formation des Apprentis-es de notre région Joséphine Arnaud <[josephine.arnaud@umontpellier.fr](mailto:josephine.arnaud@umontpellier.fr)>, responsable du service Développement de l'Apprentissage  
Tél : 04 99 58 52 32 - Mob : 06 71 93 34 33 - [www.ensuplr.fr](http://www.ensuplr.fr)

Pour mémoire : Au cours de ces périodes d'expérimentation professionnelle du Master « Intervention & Développement Social » parcours ESSAP, le-la stagiaire/l'apprenti-e sera mis-e dans la posture d'un porteur de projet/chargé de mission à

*travers la conception d'un projet ou la réalisation d'une mission que lui confie l'organisme d'accueil. Le projet/la mission s'élaborera à partir d'un diagnostic approfondi et il débouchera le cas échéant sur des préconisations techniques, organisationnelles et financières mais aussi sur les procédures d'évaluation sans oublier les questions de participation et de partenariat.*

*C'est sur la base de ce projet/mission que l'étudiant-e rédigera son mémoire.*

*Dans son mémoire, l'étudiant-e mettra l'accent sur les conditions de production du projet en développant une analyse théorique et critique à la fois sur l'objet du projet et sur sa mise en place dans ou pour l'organisation.*

Les enseignements commenceront le 01 octobre 2018

Pierre Buisson, coordonnateur, est à votre disposition pour compléter ces informations, vous conseiller, notamment sur la formation et la recherche d'organismes, et éventuellement vous recevoir.

Les professionnels en reprise d'étude doivent obligatoirement contacter Pierre Buisson.

Le Master IDS-ESSAP vise les emplois de cadres et cadre supérieurs, de direction, de pilotage, de chargé d'études ou de mission, d'experte, d'ingénieur dans les organisations et des dispositifs de l'ESS

- Directeur, cadre dirigeant ou cadre technique et administratif au sein d'organisations (ou de services) de l'économie sociale et solidaire développant des activités agricoles, bancaires, sociales, médico-sociales, éducatives, culturelles, sportives, etc.
- Délégué régional d'association ou Délégué régional d'un mouvement de l'Economie Sociale et Solidaire (éducation populaire, éducation à l'environnement, patrimoine, etc.)
- Consultant, Expert en ingénierie des organisations de l'ESS. Le métier de consultant s'exerce au sein d'organisations à vocation locale, nationale mais également au sein d'ONG par exemple.
- Gestionnaire des OESS, là encore, auprès de structures à visées locale, nationale ou internationale (associations, ONG).
- Chargé de mission auprès d'OESS, de fédérations ou encore, auprès des collectivités territoriales, au sein desquelles se développent et/ou se consolident des délégations (ou services) à la vie associative et à l'économie sociale et solidaire.
- Formateur pour promouvoir le développement d'initiatives solidaires, accompagner la transmission ou la reprise d'activité par la création ou le développement

Les périodes professionnelles peuvent se faire dans un organisme qui traite une "question sociale" comme le secteur associatif de l'intervention et du développement économique, social, solidaire, socioculturel, culturel, auprès des collectivités territoriales, des administrations publiques, des établissements publics, du secteur hospitalier, des mutuelles, des coopératives, des ONG, des fondations, des entreprises, ...

Il n'y a pas d'obligation à ce que le terrain professionnel soit sur Montpellier, il peut être dans sa région d'origine ou ailleurs en fonction des opportunités.

Sur le site [www.developpement-social.fr](http://www.developpement-social.fr) vous pouvez consulter l'annuaire des partenaires qui vous présentera la diversité des acteurs de l'intervention et du développement social. Cet annuaire n'est pas exhaustif.

<http://www.developpement-social.fr/category/annuaire/>

### **Principales compétences d'Ingénierie Sociale visées par ce diplôme**

Le Master ESSAP vise à former des cadres, cadres dirigeants, chargés de mission ou encore des consultants, capables de diriger, de gérer et d'accompagner le développement d'organisations telles que les associations, les coopératives, les mutuelles.

L'originalité consiste à développer des compétences techniques opérationnelles, tout en inscrivant l'ESS dans son histoire sociale et politique pour doter les étudiants de capacités d'analyse face aux problématiques socioéconomiques actuelles. L'orientation choisie met l'accent sur la maîtrise des outils permettant la gestion efficace d'une organisation productive tout en l'inscrivant dans une démarche responsable et durable, celle d'un projet associatif, coopératif ou d'un projet de partenariat territorial.

Elle vise ainsi l'acquisition de compétences précises :

- Diagnostic de l'organisation et conduite du changement dans une structure d'économie sociale.
- Gestion des ressources humaines et des compétences (salariés et bénévoles)
- Conception, mise en oeuvre, suivi et évaluation de stratégies d'action et de stratégies de développement (création et transmission d'entreprise)
- Maîtrise des outils d'aide à la décision en matière de management participatif et coopératif
- Ingénierie financière, comptable, fiscale d'une OESS

Si vous êtes déjà étudiant-e en Master 1 IDS parcours Développement Social, à l'université Paul Valéry, il vous appartiendra de classer votre choix si vous souhaitez candidater aux deux parcours. Dans ces conditions, le projet de formation tiendra compte des objectifs et du contenu du parcours.

Contacts – renseignements – conseils

Pierre Buisson, Ingénieur d'études, Coordonnateur

Tel. : 04 67 14 23 69 - Courriel : <[pierre.buisson@univ-montp3.fr](mailto:pierre.buisson@univ-montp3.fr)> - Bureau 013A au RDC du Bât. A (Azalais de Portiragne)